Bulletin diocésain paroissial

La Direction du Bulletin diocésain paroissial nous prie d'annoncer que le prochain numéro portera la date du 19 juin (troisième dimanche du mois).

La copie spéciale devra être envoyée **AU PLUS TARD, le Dimanche 12 juin.**

Toute communication qui arriverait après le Mercredi ne pourrait être insérée.

Sauf contre-ordre avant le Jeudi matin, le Bulletin commun sera servi d'office à tous les abonnés qui n'auront pas envoyé de partie spéciale.

AISNE

SAINT-QUENTIN

Les élections municipales

Nous avons donné les noms des candidats présentés d'un côté par le Parti collectiviste de Ringuier et du « Combat », de l'autre par la Ligue républicaine anticollectiviste.

On annonce d'autre part que le Cercle démocratique a l'intention de proposer une liste.

Et nous recevons d'un catholique de Saint-Quentin la note suivante :

« Pourquoi donc l'Action libérale, qui s'est montrée si vaillante aux dernières élections législatives, ne nous présenterait-elle pas une liste à elle qui nous tirerait joliment d'embarras ? En conscience nous ne pouvons voter ni pour la collectiviste ni pour les noms proposés par la Ligue anticollectiviste. Puisque de nouveau les partis lèvent leur drapeau, ce n'est pas le moment d'abaisser le nôtre. »

Les élections de l'Aisne
DEVANT LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Dans sa séance de vendredi 3 mai, la Chambre acceptant les conclusions de la commission de vérification a validé sans débat les élections de MM. Couesnon, Garrault, Castelin, Ringuier, Magniaudé, Ceccaldi et Hauet.

Un orateur s'étant fait inscrire contre la validation de M. Desjardin, la Chambre a décidé de retenir l'examen de cette élection pour une autre séance.

Guerre et Marine

L'incorporation des condamnés de droit commun

Le ministre de la Guerre vient d'adresser des instructions aux commandants de corps d'armée pour l'application de la loi du 11 avril 1910.

Les individus incorporés avant cette loi dans les corps de troupe ordinaires, et qui tombent maintenant sous l'application de cette loi, sont ceux qui n'ont pas été envoyés dans les bataillons d'Afrique lors de leur incorporation parce que la durée du temps de prison prononcé contre eux était inférieure à celle que la loi de 1905 avait fixée pour permettre l'envoi en Afrique.

Ils se rangent dans les catégories suivantes :

1° Hommes condamnés antérieurement à leur incorporation à une peine de trois mois de prison, mais inférieure à six mois, pour outrage public à la pudeur, délit de vol, d'escroquerie, abus de confiance ou attentat aux mœurs, prévu à l'article 334 du Code pénal.

2° Hommes condamnés antérieurement à leur incorporation, à moins de six mois de prison, pour avoir fait le métier de souteneur.

3° Hommes condamnés antérieurement à leur incorporation plusieurs fois pour un ou plusieurs des délits spécifiés au numéro 1 ci-dessus, quelle que soit la durée totale des condamnations au-dessous de six mois.

Le ministre estime qu'à ces trois catégories, il convient d'ajouter celles qui suivent :

4° Hommes ayant été, après leur incorporation, mais avant la promulgation de la loi du 11 avril 1910, condamnés pour l'un des délits énoncés aux numéros 1, 2 et 3 ci-dessus, et dans les conditions qui y sont prévues.

5° Hommes condamnés antérieurement au 11 avril 1910 avec bénéfice de la loi de sursis, et se trouvant dans un des cas visés à l'article 3 de la loi du 11 avril 1910 et au deuxième paragraphe de l'article 93 de la loi du 21 mars 1905, modifié par celle du 11 avril 1910.

La seconde condition à remplir par les hommes rangés dans les cinq catégories ci-dessus est qu'ils se soient rendus coupables de fautes d'indiscipline ou d'inconduite visées à l'article 3 de la loi du 11 avril 1910. Dans l'inconduite grave, il convient de comprendre les faits d'indiscipline à propos du service.

On pourra également, déclare le ministre, retenir les actes qui, étrangers à la discipline militaire, attestent chez l'homme une immoralité dangereuse.

Port de Dunkerque

ENTRÉES du 5 juin

Anvers, v. a. Enriqueta, 145, dm.
Londres, v. a. City of Edinburgh, 4080, dm.
Leith, v. a. Heriot, 738, dm.
Londres, v. a. Hurlford, 154, dm.
Cherbourg, g. f. Flaneuse, 96, pierre.
Danzig, v. all. Gauss, 255, mélasse.
Erquy, v. fr. Hirondelle, 122, pavés.

du 6 juin

Hull, v. a. Polo, 288, d.
La Pallice, cap. dan. Garonne, 890, d.
Hambourg, vap. ang. Sapho, 806, dm.
Islande, g. fr. Schotter-Hoff, 140 t. morues.

SORTIES du 5 juin

Cherbourg, vap. fr. San-Martin, 759, charbon.
Indret, sl. fr. Aurore, 69, charbon.
Granville, g. fr. Carnot, 55, noir.
Granville, sl. fr. Voyageur, 33, noir.
Lisbonne, g. Marguerite, 133, pl.
Indret, sl. f. Estelle-Léon, 69, ch.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :

Hull 3, st. Am. Jauréguiberry Plata (suivra pour Le Havre et Dunkerque)
Copenhague 31 mai, st. Arno Dunkerque
Liverpool, 4 juin, 3-m. Eugène Schneider Sydney

DEPARTS : ALLANT A :

Saigon 4, st. Amiral Nielly Dunkerque
Colombo 4, st. Amiral Magon Haïphong (en route de Dunkerque)
Shields 3, Maris Stella Islande (en route de Boulogne)
Falmouth 5, 3-m. fr. Cambronne Hull
Hobart 4, 3-m. fr. Ernest Reyer San Francisco

PASSAGE. — Sagres 2, st. fr. Loiret, allant de Dunkerque à Bizerte.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Veuve Henri DERVAUX
Née Clémentine-Adonia-Henriette DAURA
Membre de la Confrérie de Saint-Michel

décédée à Lille, le 5 juin 1910, dans sa cinquante-quatrième année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service de première classe** qui auront lieu le **mercredi 8 dudit mois**, à dix heures et demie, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Béthune, 42, à dix heures un quart.

Un obit sera chanté en l'église Saint-Michel, le mardi 21 juin, à huit heures.

Les Dames sont priées d'y assister.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Jules FLIPO
Née Marie-Pauline-Henriette COUSIN
1re Présidente
de la Conférence de St-Vincent-de-Paul

pieusement décédée à Roubaix, le 6 juin 1910, dans sa cinquante-troisième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la **Messe de Convoi** qui sera célébrée le mercredi 8 courant, à neuf heures, aux **Vigiles**, qui seront chantées le même jour à 5 heures, et aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le jeudi 9 dudit mois, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 159.

7-8-J.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, 6 juin 1910.

Avoine jaune. — Courant 18,»» ; prochain 18,25 à 18,40 ; juillet-août, 18,20 ; 4 derniers, 17,40 vendeur. Circulation, 1200. Stock 3150.

Avoine blanche. — Courant 18 à 17,90 payé ; prochain 18,25 à 18,35 ; juillet-août, 18,25 ; 4 derniers, 17,40. Circulation 1200. Stock, 5100.

Blé roux bigarré. — Courant, 24,25 à 24,50 ; prochain, 24,70 ; juillet-août, 24,50 vendeur. 4 derniers, 23,50 vendeur. Stock, 1800.

Blé blanc. — Courant 25,25 ; prochain 25,25 ; juillet-août, 25,00 vendeur ; 4 derniers, 24,00 vendeur.

LILLE, 6 juin 1910

Sucre : Cuite, 1er jet, 40,50. — **Pain**, no 1, 80,50. — Cassés, boîtes 5 kilos, 81,»».

3/6 fin disponible, 54,»». — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des alcools en livrable. — Courant, 54,»». — Prochain, 54,25. — J. A., 54,50. — 4 derniers, 45,25. — 3 d'octobre, 43,75. — 4 premiers, 44,75.

BERGUES, 6 juin 1910

Marché calme. Peu d'offre en blés ; on les obtient facilement de 27,75 à 28,25 les 120 kil. nets, suivant qualité. Cours inchangés.

Avoines 19 fr. Haricots toujours demandés 45,»» à 46,»» aux 120 kil. bruts, suivant qualité.

Cours des grains exotiques et engrais. — Maïs Plata 18 fr. Avoines 15,75 à 18,»» suivant qualité et provenance. Orge Algérie, 14,75. — Nitrates disponibles, 21,25 ; Livraison 1911, printemps, 22,50.

VALENCIENNES, 4 juin

Sucre blanc en morceau	72.00 à 73.50
Sucre roux	39.00 à 39.50
Farines 1e qual. 100 k.	30.50 à 32.00
Blé blanc 80 kil.	19.00 à 19.50
Blé roux 80 kil.	18.75 à 19.25
Sons 100 k.	13.50 à »».»»
Seigles 100 k.	16.75 à 17.00
Orges	17.00 à 19.50
Escourgeons, l'hect.	18.00 à 19.50
Avoine les 100 kil.	18.25 à 19.00
Tourteaux de lin, 1er ch.	20.00 à 20.50
Tourteaux colza b. qual.	15.00 à 15.50
Tourteaux colza engrais	14.00 à 14.25
Tourteaux ricin	8.25 à 8.50
Engrais sang et viande	11.50 à »».»»
Sulfate d'ammoniaque	31.50 à 31.75
Nitrate	25.00 à 25.50

Taxe du pain du 4 juin au 11 juin. — Le kilogramme de pain blanc, première qualité est fixé à 0,34 ; le kilo de pain bis, 0,30.

Fourrages, les 800 kil.

Luzerne et Foin du Midi	105 »
Foin (des Ardennes) vieux	105 »
Hivernage, les 800 kilos	100 »
Paille de blé	48 »

Aliment mélassé 14 fr. 50 à 15 fr. les 100 kil. suivant qualité.

Marché aux bestiaux

Espèces	Amenés	Extra	1re q.	2e q.
Bœufs	66	1,08	0,90	0,75
Vaches et génisses	114	0,95	0,80	0,70
Taureaux	84	0,80	0,70	0,60
Veaux	15	1,45	1,35	1,25

La Villette, le 6 Juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	[illegible]	Poids de viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	3.037	3.337	...	1 95	1 86	1 81	1 07	.80	.70
Vaches	1.174	1.135	...	1 86	1 62	1 34	.92	.78	.73
Taureaux	271	218	...	1 36	1 30	1 10	.86	.78	.63
Veaux	2.3[illegible]	1.712	...	2 10	1 95	1 70	1 26	1 09	.93
Moutons	14.760	14.900	...	2 26	2 10	1 90	1 23	1 05	.96
Porcs	4.816	4.192	...	1 60	1 54	1 42	1 18	1 10	1 06

Peaux de moutons 1/2 laine : 3,»»-4,50.
— rases : 2,50-3,50.

Physionomie des ventes :

Bœufs. — Vente lente par suite d'une trop grande abondance dans les offres.

Limousins, périgourdins 85-89, bourbonnais, marchois 82-85, normands 80-84, manceaux 80-82, vendéens, maraichins 75-80.

Veaux. — Vente difficile en raison de l'encombrement du marché et du temps orageux.

Brie, Beauce, gâtinais 108-112, champenois, manceaux 98-105, gournayeux, picards 95-100, caennais 85-95, service 70-75.

Moutons. — Vente bonne en raison de l'offre réduite.

Agneaux 112-115, centre 108-118, midi 102-108, métis 98-105.

Porcs. — Vente plus facile.

Maigres 55-57, gras 58-60.

COURS DES MÉTAUX

LONDRES, 6 juin.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant, 56 1/8 ; trois mois, 56 15/16.

Cours de clôture	Cours préc.	Cours jour
Cuivre comptant	56 1/2	56 1/4
Cuivre, trois mois	57 7/16	57 1/8
Etain, comptant	148 1/8	149 5/8
Etain, trois mois	150 3/8	150 1/8
Plomb comptant	12 1/2	12 3/4
Zinc	22 7/16	22 3/8
Fontes à Glasgow cpt.	49 4.	49 8.

PARIS, 6 juin.

Cuivre, 150,20. — Etain, 400,»». — Plomb, 38,»». — Zinc, 65,»».

Chronique Agricole

CE QUE JE PENSE du Concours National Agricole de Lille

Le Concours est terminé depuis dimanche soir ; mais vous m'en voudriez, ce me semble, de ne pas vous en dire un mot aujourd'hui. Et, comme je tiens à rester dans vos bonnes grâces, je m'exécute volontiers.

Favorisé par le beau temps, ce concours a été, à mon avis, très réussi. Bien difficiles ceux qui n'auraient pu trouver à satisfaire leurs goûts, car il y avait de tout, et dans un ordre parfait.

D'un côté de la Deûle, sur le Champ de Mars, les machines et les instruments aratoires étincelaient au soleil ; de l'autre, sous les frais ombrages de l'Esplanade, se pressaient les animaux et les produits agricoles.

Des machines, je n'en parlerai pas, et pour cause.

Il n'y avait, d'ailleurs, rien de nouveau, à part quelques moto-batteuses au gaz pauvre et au benzol ; et chacun sait, qu'en fait d'instruments aratoires, on piétine sur place depuis dix ans. A quand la moissonneuse à un cheval, pour la petite culture ? Voilà qui serait bien actuel !

Dès l'entrée de l'Exposition, les amateurs de fleurs et de légumes trouvaient satisfaction dans de magnifiques collections en tous genres, et les « soiffeurs » avaient la bonne aubaine de pouvoir déguster, à l'œil, vin vieux, fine champagne ou cidre mousseux, au choix.

Les parfums exquis des fleurs contrastaient étrangement avec les effluves odorantes du quartier des lapins et de la volaille.

Même le souvenir de « Chantecler » n'a pas su me retenir, et j'ai passé à demi-indifférent, peu préoccupé des plumages et des crêtes ; car, vous l'avouerai-je tout ingénument : ce que je préfère dans la poule, c'est l'œuf ; et le lapin le plus beau, c'est le plus gros.

A peu près en face, sur le même plan, étaient parqués les moutons.

Au dire des connaisseurs, la race la mieux représentée était la dishley-mérinos, dont les béliers d'un an faisaient l'admiration de tous les visiteurs, par leur taille peu commune, leurs cornes monumentales et leur épaisse toison.

Fraîchement tondues, blanches comme la neige, les brebis de ce lot n'étaient pas moins remarquées pour leur couche de graisse au delà de toute expression.

Pour juger de l'épaisseur de la toison, on leur avait laissé sur le côté droit une belle grosse touffe de laine, qui a intrigué plus d'un Lillois, et que l'un d'eux a prise pour un cataplasme adroitement appliqué à cet endroit.

Tout près des moutons ronflaient les porcs flamands et autres.

Ce qu'il y en avait de gros, parmi ces animaux tout de soie habillés, c'est à n'y pas croire !

Savez-vous que le champion de la race flamande pesait 350 kilos ? (presque le poids d'une petite vache d'Arras). Mais aussi, ce qu'il était fainéant, ce cochon-là !

Il ne bougeait pas toujours au second coup de parapluie, et quand il daignait se lever en grognant, c'était avec toute la majesté d'une femelle d'éléphant, comme disait M. Boddaert.

J'ai admiré la douceur de sa voisine, une truie flanquée de onze marcassins, tous au plus gourmands.

Mais si j'ai jeté un coup d'œil rapide sur ce que j'appellerai les petites bêtes, j'ai examiné à loisir ce que je nommerai les grosses bêtes, à savoir : les vaches et les chevaux.

L'espèce bovine était représentée par plus de 400 sujets, appartenant aux diverses races répandues un peu partout dans le Nord.

Je n'ai pas trouvé chez les Flamandes cette régularité qu'on pouvait admirer chez les Normandes. Il y avait cependant de très beaux types ; entr'autres le No 1 parmi les génisses : fines cornes, encolure grêle, pis suffisamment gros et bien placé, avec de beaux trayons, la peau souple et mince, l'œil inquiet et sauvage ; une vraie flamande, quoi !

Le petit taureau, qui a obtenu le premier prix, était un modèle lui aussi, puisqu'il a trouvé acheteur pour 1.500 fr. ; ce qui, ajouté aux 300 fr. de prime, fait la jolie somme de 1.800 fr. pour un taurillon de 15 mois.

Ça n'est pas mal, comme vous voyez ; mais ça ne vaut pas encore le champion normand, qui a été vendu 4.500 fr., à destination de la *Plata*. C'est vous dire qu'il était plus que beau !

Le jury n'a pas primé cette masse de graisse, qui ouvrait la file des taureaux de plus de deux ans, et c'est justice à mon avis, car ces monstres-là ne sont plus des reproducteurs.

Le 1.300 kil. a dû être vendu à quelque chevillard de Lille, et peut-être le mangerons-nous demain en biftecks.

La race bleue (ou race montoise), la coqueluche de M. Jules, est certainement celle qui a eu le plus d'admirateurs. C'est en tout cas la seule devant laquelle a daigné s'arrêter M. le Ministre de l'Agriculture. A en croire Will (de ricin, comme on l'appelle), le gros Joseph n'avait jamais vu de vaches bleues !

Mais, j'y pense. Il venait de recevoir quelques pas auparavant le fameux coup de parapluie ! C'était peut-être aussi une bonne occasion pour lui de se remettre de ses émotions ! Je l'ai vu alors et il était tout pâlot. Pauvre Joseph, va ! avec des jambes aussi tremblantes, on n'aurait jamais pu dire de toi : Ce ministre rue haut.

Je ne dirai rien des Hollandaises, bien qu'il y en eût de superbes ; mais je ne puis passer sous silence les petites Jersezaises dont le pis faisait l'admiration de tous.

S'il en est entré dix, au concours il en sortira onze ; car l'une d'elles s'est soulagée de son veau, jeudi dernier, juste au moment où passait le garde champêtre de Lompret, qu'au nom de la loi, bien entendu, on a réquisitionné pour la circonstance. Je n'ai pas su depuis si tout s'était bien passé, mais j'aime à l'espérer ; et dès lors, voici un cas embarrassant pour l'octroi : un veau entré en ville sans avoir acquitté les droits.

Que faire ? Allons, Messieurs les receveurs, allumez votre quinquet !

Mais pour moi, le clou de l'exposition, c'était le concours de chevaux de trait organisé par le Stud-Book du Nord.

Ah ça, voyez-vous, un cheval ça me dit toujours quelque chose ! Aussi, quelles heures agréables j'ai passé samedi dernier à voir défiler les plus beaux étalons du pays.

C'était la fine fleur bien entendu, le dessus du panier. Les rossignols étaient restés là-bas pour la besogne du moment.

On n'avait donc amené que les meilleurs, ce qui rendait d'autant plus difficile la tâche du Jury. Heureusement pour lui, le piston est toujours là, qui facilite le classement !

Pour les nommer, il faudrait presque les nommer tous, j'aime mieux m'arrêter là. Mais j'ai constaté une fois de plus, que vouloir c'est pouvoir.

Il y a dix ans, nous avions à peine quelques bons chevaux ; aujourd'hui nous en comptons cinquante et plus. Félicitations à Messieurs les éleveurs ! encore une pareille étape, et nous aurons battu les Belges sur ce terrain.

***

Jusqu'ici, on avait vanté l'extraordinaire activité industrielle de notre région, les capitaux et les intelligences s'unissaient pour cette formidable production mécanique et textile.

Malgré les difficultés de la main-d'œuvre, malgré les impôts qui pèsent de plus en plus lourds sur la terre, malgré l'inclémence des saisons, nos cultivateurs du Nord n'ont pas voulu qu'on puisse dire que c'est chez nous que la terre se meurt, et ils nous en ont donné la preuve dans ce magnifique concours de Lille.

Culture et élevage sont également florissants, et je suis sorti de cette superbe manifestation, en emportant plus d'espoir pour l'avenir, et plus d'admiration pour la vitalité agricole de notre cher pays.

Ce sentiment a été partagé, je le sais, par les vaillants cultivateurs qui dépensent tant d'énergie dans nos syndicats agricoles. Puissent-ils avoir emporté de là un encouragement à poursuivre leur tâche.

L. CENSIER.

L'HOMME-AUTRUCHE

On annonce des Etats-Unis la mort récente d'un individu qui a succombé dans de singulières conditions. Ce malheureux, mal inspiré, avait parié d'avaler des clous, des chaînes et d'autres objets analogues ! Au cours d'une opération tentée pour sauver cet homme, les docteurs retirèrent de son estomac une chaîne de montre, plusieurs clefs, et une quantité de clous en fer ! Rien d'étonnant à ce que le pauvre diable en mourût, car de telles choses ne constituent pas une nourriture, de plus, il est malaisé de s'en débarrasser par les voies naturelles une fois qu'on les a avalées.

Tout ce que vous introduisez dans l'estomac doit pouvoir vous nourrir ou pouvoir être expulsé par les intestins. En d'autres mots, il faut que vous puissiez le digérer convenablement, sinon vous en souffrirez et finalement vous en mourrez.

Mais si votre estomac vient à être dérangé, la nourriture la plus appropriée ne se digérera pas convenablement. Alors, au lieu de vous nourrir elle nuira à votre organisme et l'empoisonnera.

Telle est la cause des douleurs après les repas, des maux de tête, des atteintes de bile, de la constipation, des insomnies, de la dépression intellectuelle et de maintes autres affections. Et la seule chose à faire pour combattre tous ces désordres c'est de rétablir l'estomac, le foie et les intestins et de ramener ces organes à leur fonctionnement normal. Pour ceci il faut prendre de la Tisane américaine des Shakers. Ce composé d'extraits de plantes et de racines tonifie l'estomac, permet à vos aliments de vous nourrir, nettoie l'organisme des matières toxiques qu'engendre la nourriture non digérée, et de cette façon vous rend et vous conserve la santé.

Madame Marie Dupuy, à Boisralet, par Vijon (Indre) dit : « Pendant plus de 10 ans, j'ai souffert de douleurs d'estomac et de constipation opiniâtre. Les aliments ne digéraient pas et j'étais devenue d'une faiblesse extrême. Je rendais de la bile.

« Il y a environ quatre mois, après avoir pris une première bouteille de Tisane américaine des Shakers, je sentais diminuer mes douleurs et après un second flacon j'étais guérie ».

Si vous souffrez de l'une ou l'autre affection de l'estomac, la Tisane américaine des Shakers ne manquera pas de vous guérir tout comme elle le fit pour Mme Dupuy.

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent vin de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Premiers beaux jours

Si une époque est indiquée pour suivre la médication dépurative, c'est celle dans laquelle nous entrons, pour ceux qui ont été victimes de maladies de peau, vices de sang, humeurs, ulcères variqueux, etc., pour ceux ou celles qui craignant les malencontreux boutons du visage, les différentes éruptions cutanées si fréquentes au printemps, nous indiquons aux rares personnes qui l'ignoreraient, la médication Delezenne, Baume Ste-Geneviève, le pot 1 fr. 50 et le Dépuratif Delezenne, 4 fr. le flacon, que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies, et au dépôt général, Phr Dubus, 7, rue des Arts, en face de la rue de Roubaix.

Ces produits existent depuis de longues années et ont toujours donné des résultats merveilleux (quelle que soit l'ancienneté de l'affection) que prouvent les milliers d'attestations.

BOURSE DE LILLE

DU 6 JUIN 1910

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Albi (2 janvier 1910)	— —	— —
Aniche (31 décembre 1909)	1910 —	1906 —
Anzin (1er juillet 1909)	8440 —	— —
Blanzy (1er décembre 1909)	— —	— —
Bruay entière	1185 —	1181 —
Bruay 10e (15 février 1909)	120 —	119 [illegible]
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	— —	— —
— 1/50e (15 nov. 1909)	109 25	109 —
Campagnac (1er juillet 09)	273 —	— —
Carvin entière (3 septemb.)	— —	3825 —
Carvin 5e (1er sept. 1909)	705 —	702 —
La Clarence (origine)	474 —	474 —
Courrières (30 sept. 1909)	3410 —	3410 —
Crespin tit. verts (origine)	100 —	100 [illegible]
Douchy (31 décembre 1909)	1140 —	1140 —
Dourges 100e (1er mai 1909)	389 50	386 —
Drocourt 1800 (30 oct. 1909)	— —	— —
Drocourt 10 (1er oct. 1909)	706 —	705 —
Drocourt 2500	— —	— —
Drocourt, le 10e	706 —	705 —
Escarpelle (1er décemb. 09)	1061 —	1070 —
Ferfay (2 janvier 1909)	485 —	485 —
Flines-Raches (coup. att.)	89 50	86 —
Lens ent. p. (30 sept. 09)	1081 —	1080 —
Lens 10e (30 sept. 1909)	109 50	109 50
Liévin (1er décembre 1909)	4605 —	— —
Liévin 300e	151 —	150 [illegible]
Ligny-l-Aire (15 juin 1909)	650 —	— —
Marles 30 % (15 juin 1909)	2570 —	2555 —
Marles 70 % (2 janvier 1909)	3460 —	3470 —
Marles 20e (2 janvier 1909)	173 75	174 75
Meurchin 5e (31 août 1909)	2830 —	2820 —
Nord d'Alais (origine)	292 —	291 —
Ostricourt (10 janvier 1909)	— —	3190 —
Thivencelles (1er juill. 09)	— —	1350 —
Vicoigne action	— —	— —
Vicoigne act. (15 nov. 09)	— —	171 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	670 —
Verley-Decroix	— —	1320 —
Devilder et Cie	1140 —	1140 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	580 —
Ronsseau	— —	408 —
S-Sauvt-Arras (15 jan. 1910)	— —	235 —
Blache-S-Vaast (15 juil. 09)	— —	3900 —
Margarine-Béth. (1er oct. 09)	— —	311 50
Denain-Anzin (1er déc. 09)	2125 —	2130 —
La Lacette	955 —	945 —
Senelle (30 juin 1909)	— —	725 —
Lille et Bonnières pr.	630 —	630 —
Forges-St-Amand	— —	825 —
Tramways Electr. de Lille	— —	665 —
Pouiller-Long	— —	51 —
Chantier de France	476 —	475 —
F. Durot	— —	120 —
Etablissement Wibaux	— —	193 75
Laiterie Nord de la France	371 —	365 50

Petite Bourse du 6 au comptant

Valeurs	Ouv.	Clôt.	Valeurs	Ouv.	Clôt.
3%	[illegible]	[illegible]	Ville de Paris	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 3 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chine 4 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 4%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russ. [illegible]	[illegible]	[illegible]	Com. [illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque de F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cr. Lyonnais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banq. de Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Société Génér.	[illegible]	[illegible]	Fonc. [illegible]	[illegible]	[illegible]
Est	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]	Obligations		
Ouest	[illegible]	[illegible]	Nord 3%	[illegible]	[illegible]
P.-L.-M.	[illegible]	[illegible]	Est 3%	[illegible]	[illegible]
Ville de Paris	[illegible]	[illegible]	Ouest 3% a.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ouest 3% n.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	P.L.M. 3% a.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	P.L.M. 3% n.	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

DU 6 JUIN 1910	Précéd.	Ouverture
Consolidés	82 5/8	81 5/8
Extérieure	94 1/2	94 1/2
Turc (série D)	93 ./.	93 ./.
Banque ottomane	18 3/4	18 3/4
Rio-Tinto	71 1/4	71 3/4
Consolidés Golsfied	6 17/32	6 19/32
East-Rand	5 11/32	5 11/32
Rand-Mines	9 3/4	9 5/16
Chartered	1 5/8	1 5/8
Robinson Gold	10 3/8	10 3/8

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
Paris, 1er juin (pour comparaison)	la kilo Normandie 2,»» 3,20 Bretagne 2,10 2,80 Touraine 2,10 2,90 Nord et Est 2,»» 2,70	le mille Normes Picardie extra 110 125 100 128 choix 80 95 90 90 ordres 58 70 60 70	les 100 kilos Hollande 12,»» 14,»» Ronde hât. 10,»» 12,»» Rouges 13,»» 14,»»
Lille, 1er juin	3,»» à 3,30 le kilo	10,»» à »,»» le cent	4,»» à »,»» les 100 k.
Aire, 3 juin	1,20 à 1,40 la livre	2,20 à 2,40 le quart	6,50 à 7,»» les 100 k.
Armentières, 30 mai	3,40 à »,»» le kilo	9,»» à »,»» le cent	10,»» à »,»» les 100 k.
Arnèke, 31 mai	3,»» à 3,20 le kilo	1,90 à 2,10 le quart	
Avesnes, 27 mai	1,40 à 1,45 la livre	2,»» à »,»» le quart	
Bailleul, 31 mai	1,40 à »,»» la livre	9,»» à »,»» le cent	5,»» à »,»» les 100 k.
Bergues, 30 mai	2,56 à 2,90 le kilo	2,25 à »,»» le quart	7,50 à »,»» les 100 k.
Bourbourg, 31 mai	2,30 à 2,70 le kilo	2,15 à 2,30 le quart	7,»» à 11,»» les 100 k.
Cambrai, 4 juin	1,40 à 1,16 le livre	2,00 à 2,20 le quart	7,00 à 10,»» les 100 k.
Cassel, 2 juin	1,25 à 1,40 la livre	2,»» à 2,10 le quart	
Courtrai, 30 mai	2,80 à »,»» le kilo	2,25 à »,»» le quart	6,25 à »,»» les 100 k.
Cysoing, 31 mai	1,40 à »,»» la livre	2,35 à »,»» le quart	10,»» à »,»» les 100 k.
Douai, 31 mai	1,20 à 1,60 la livre	2,20 à 2,80 le quart	01,0 à »,»» le kilo
Estaires, 2 juin	1,20 à 1,40 la livre	2,20 à 2,45 le quart	3,50 à 6,»» les 100 k.
Etrœungt, 2 juin	1,25 à 1,35 la livre	1,90 à 2,10 le quart	
Fourmies, 28 mai	1,30 à »,»» la livre	2,10 à 2,20 le quart	
Haubourdin, 3 juin	1,30 à »,»» la livre	1,30 à »,»» le 1/2 q.	
Hazebrouck, 30 mai	1,10 à 1,25 la livre	2,»» à 2,20 le quart	
La Bassée, 2 juin	1,40 à 1,50 la livre	2,50 à 2,70 le quart	9,»» à 11,»» les 100 k.
Landrecies, 31 mai	1,30 à 1,35 la livre	1,90 à 2,»» le quart	
Lannoy 21 mai	3,»» à 3,30 le kilo	2,20 à 2,40 le quart	
Merville, 1er juin	1,40 à »,»» la livre	2,30 à »,»» le quart	4,50 à 6,»» les 100 k.
Ors, 31 mai	1,30 à 1,35 la livre	2,10 à 2,20 le quart	
Quesn.-s-D., 2 juin	1,55 à 1,70 la livre	2,80 à 2,90 le quart	
Saint-Amand, 4 juin	1,35 à 1,45 la livre	2,50 à »,»» le quart	
Steenvoorde, 4 juin	1,20 à 1,35 la livre	2,10 à 2,35 le quart	
Seclin, 30 mai	1,25 à 1,30 la livre	2,40 à 2,50 le quart	9,»» à 10,»» les 100 k.
Solesmes, 4 juin	1,60 à »,»» la livre	2,10 à »,»» le quart	10,»» à »,»» les 100 k.
Somain, 11 mai	1,55 à 1,75 la livre	1,25 à »,»» le 1/2 q.	
Valenciennes, 4 juin	1,55 à »,»» la livre	2,30 à »,»» le quart	
Wasquehal, 27 mai	1,80 à »,»» la livre	1,25 à »,»» le 1/2 q.	

FEUILLETON No 13

J. Gondry du Jardinet

L'ANNEAU DU MEURTRIER

Parvenu à la route, il regarda autour de lui. Rassuré enfin par le calme qui avait suivi la tempête, par le calme de la nuit, il piqua des deux, précipita la marche de son cheval afin de sortir de la forêt et de parcourir en hâte les villages où il était connu, quoiqu'il fût méconnaissable sous les brillants habits de capitaine des gardes du Roi.

Il courait et courait toujours, sans penser que les forces de son cheval s'épuisaient : enfin, il dut s'arrêter ; mais il était tellement ému, surexcité par les événements de cette nuit lugubre, ensanglantée, qu'il sentit le besoin de faire un retour sur lui-même, après avoir pris quelque repos, dans une auberge qu'il trouva sur son passage.

Pour se disculper à ses propres yeux du crime qu'il venait de commettre, et qui se dressait menaçant devant lui, il se décida à continuer les « Mémoires » de Mateo Rafaelli. Fébrilement il saisit la plume et écrivit :

Suite des Mémoires de Mateo Rafaelli

« Dieu ni Belzébuth n'a pas exaucé les vœux de Mateo Rafaelli ; il a trouvé la mort dans la forêt de Vaisombre où il s'était aventuré, et c'est moi, Mateo Moriot, qui continue sa vie, après avoir fait disparaître les traces de son passage, en l'enterrant non loin d'une caverne que j'habitais, lors de mon séjour dans la forêt où je chassais le gibier humain.

« Oui, je faisais la chasse à la bourse des passants ; mais jusqu'ici, je n'avais pas ravi la vie à ceux que je dépouillais. Aussi n'éprouvais-je aucun remords, tandis qu'aujourd'hui...

« Mais suis-je bien responsable de sa mort

« Je ne demandais que sa bourse ; après tout, pourquoi m'a-t-il répondu par des coups de mousquet dont mon arquebuse eut raison ? oui, pourquoi ?

« Il était si simple pour lui de me donner un peu de l'argent qu'il avait en trop, et dont j'avais un urgent besoin. Ce n'est pas une raison, parce qu'on est capitaine des gardes du Roi, pour tirer sur un homme comme sur un lièvre. Est-ce ma faute à moi si j'ai été plus adroit que lui ? Je n'en voulais pas à sa vie, mais à sa bourse qui, ma foi, était bien remplie ; et si je le

« Donc j'étais en cas de légitime défense. tuai, c'est qu'il me mit dans la nécessité de me défendre, avec vigueur et adresse, car c'était un vaillant soldat, ce capitaine ; il n'y allait pas de main morte. Si son pistolet n'avait pas raté, c'en était fait de moi.

« Ce fait étant établi, n'était-il pas tout naturel que je misse à profit les fruits de ma victoire ? Pouvais-je laisser vaguer son cheval dans la forêt ? Ne pas m'emparer de sa bourse dont l'or m'est si utile ? Quel niais n'aurait pas saisi avec empressement l'occasion d'utiliser une ressemblance frappante avec lui, si frappante même, que j'en ai été troublé, ahuri : cette ressemblance étrange fait de Mateo Moriot un autre Mateo Rafaelli.

« De là à m'emparer de la commission royale et à me transformer en capitaine des gardes du roi, il n'y avait qu'un pas. Je le franchis.

« Je m'élançai sur son coursier qui hennit de joie, à la vue du costume de celui qu'il croyait son maître, un coursier superbe, ma foi, de belle allure, et digne d'un capitaine du roi de France..

« Mon coursier m'emporte à toute vitesse. On dirait que, lui aussi, il a hâte de quitter le théâtre de mes anciens exploits. Les hommes, les femmes, les enfants s'arrêtent, bouche bée, sur mon passage ; ils admirent mon splendide costume et l'allure superbe de mon coursier.

« C'était pour moi une marche triomphale.

« Je jouis longtemps du charme de ma nouvelle position ; mais la réflexion me vint et une réflexion pénible, lorsque je rencontrai une forêt.

« La vue de cette forêt suffit pour rompre le charme de ma nouvelle existence : mon cheval avait emporté le remords en croupe.

« Oui, le remords m'étreint, moi le voleur de grands chemins ! Je vois se dresser devant moi le cadavre de ma victime... je suis un assassin !... »

. . . .

Tremblant d'effroi, le bandit laisse tomber sa plume.

Mais bientôt il se lève et s'écrie :

— Trêve de défaillance ! En avant, Mateo Moriot ! Souviens-toi qui tu es et dois être désormais : rends-toi digne de Mateo Rafaelli.

Un repas plantureux où il se gorgea de viande et de vin dissipa peu à peu ses frayeurs. Et ce n'est qu'à son arrivée au camp qu'il continua à écrire ses « mémoires »...

« Après bien des alternatives de courage et d'une faiblesse indigne de moi, engendrées par les remords, j'arrivai au camp où l'agitation des soldats était de nature à dissiper les sombres pensées qui me ramenaient sans cesse dans la forêt de Vaisombre.

« Les rangs de l'armée s'ouvrent à la vue de mon costume de capitaine des gardes du Roi et bientôt j'arrive à la tente du général en chef à qui je remets le pli du ministre de la guerre.

« Décidément, le diable, mon cousin, me protège. Ce qui est arrivé aujourd'hui le prouve surabondamment.

« A peine suis-je parvenu au camp, et aussitôt mon entrevue avec le général en chef, qui voit en moi, sans soupçon aucun, un capitaine des gardes du Roi, que les ennemis, comme s'ils n'avaient attendu que mon arrivée pour livrer la bataille, ordonnent le branle-bas général.

— « Capitaine, me dit le général en chef, voici un régiment qui n'attend qu'un chef pour le mener au combat, à la victoire ; son colonel vient de tomber aujourd'hui même dans une embuscade ; prenez-en le commandement et menez-le au champ d'honneur.

« Ces paroles m'électrisent, et sans réfléchir que je n'ai aucune notion de l'art de la guerre, je m'élance à la tête du régiment, au cri de : vive le Roi !

« Dans le feu du combat, je fus étonné de ma bravoure. Qui m'eût dit, il y a quelques jours à peine, que je deviendrais un brave parmi les braves et que je ne tremblerais pas devant l'ennemi ? C'est le cas de répéter que le vrai n'est pas toujours vraisemblable.

« Après bien des alternatives de succès et de revers, il s'agissait, pour décider de la victoire, d'emporter une batterie établie dans une situation presque inexpugnable. Ordre fut donné à un bataillon composé de soldats étrangers, de Corses, qui combattaient dans nos rangs, de s'emparer de cette batterie, de vaincre ou de mourir. C'étaient des braves et leur chef était digne de les commander : il marcha trois fois à l'ennemi sans pouvoir atteindre la batterie. Ils n'étaient plus que cent hommes debout sur cinq cents, et leur commandant était blessé. Mais, malgré sa blessure, ce chef valeureux donnait une quatrième fois l'ordre de marcher à l'assaut, de marcher à la mort, lorsque le hasard du combat, m'ayant amené sur ce terrain, je fus électrisé à la vue de cet héroïsme, et donnai à mon régiment l'ordre de marcher et d'emporter la batterie.

« Les boulets, les balles déciment nos rangs, mais la batterie est emportée. Cependant, ô horreur ! le jeune commandant corse va succomber sous une hache qui s'abat sur sa tête. D'un coup d'épée je perce l'assaillant, dont la hache tombe inerte aux pieds de celui qu'il voulait atteindre.

« La bataille était gagnée. Nous poursuivîmes l'ennemi. J'étais tout entier à cette poursuite sans penser au commandant que je venais de préserver de la mort.

« Le combat cessa enfin, faute de combattants.

« C'est alors que je vis apparaître devant moi le jeune commandant à qui je venais de sauver la vie et qui, mû par la reconnaissance, ne m'avait pas perdu de vue un instant, dans l'espoir de me venir en aide à son tour.

« Les circonstances en ayant disposé autrement, il s'avance vers moi, et, me tendant sa loyale main, me dit :

(A suivre).

GRAMINOL Aliment idéal des Enfants SUPÉRIEUR A TOUT

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 71 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 11-88

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille.